



Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI)
Programme de soutien en santé - Résolution des questions des pensionnats indiens (PSS RQPI)
Programme pour les femmes et filles autochtones portées disparues et assassinée (FFADA)
Externats indiens fédéraux (EIF)

(RÉSERVÉ À SAC)	
Numéro de fournisseur	Date

RÉCLAMATION POUR LE COUNSELING EN SANTÉ MENTALE

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels que vous fournissez au Ministère sont traités conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html) (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html). Nous ne recueillons que les renseignements nécessaires à l'administration du Programme de soutien en santé – résolution des questions des pensionnats indiens, du programme relatif aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées ainsi que du programme relatif aux externats indiens fédéraux. La loi autorise la collecte de renseignements à cette fin. Nous avons besoin de ces renseignements pour le règlement et le paiement des demandes de remboursement, de même qu'à des fins de vérification. Vos renseignements personnels peuvent être divulgués sans votre consentement, mais seulement conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte de renseignements personnels, veuillez consulter [Info Source](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1353081939455/1353082011520) (https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1353081939455/1353082011520). En plus d'assurer la protection de vos renseignements personnels, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous donne le droit d'accéder aux renseignements vous concernant et de les faire corriger. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du Ministère, dont vous trouverez les coordonnées à l'adresse <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100010871/1360682361322>. Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada si vous jugez que vos renseignements personnels ont été traités de façon inappropriée.

Programme facturé ▶ PSS RQPI FFADA EIF

SECTION A - Information sur le fournisseur

Nom du fournisseur (conseiller)	Nom de l'entreprise ou de la société	Adresse (lieu de prestation des services)		
Ville	Province/Territoire	Code postal	N° de téléphone	N° de télécopieur
Adresse courriel	Numéro de fournisseur (7 chiffres)	Numéro de facture	Numéro de TPS/TVH	

SECTION B - Services de counseling en santé mentale réclamés

Veuillez remplir les demandes de remboursement soumises pour chaque client en fonction du numéro d'autorisation préalable.

IMPORTANT ▶ Si aucune Feuille de confirmation de présence n'est fournie avec ce formulaire, la demande de paiement ne sera pas traitée.

N° d'autorisation préalable	Date de service (AAAA-MM-JJ)	Durée (Heures)	Type de service	Taux horaire (\$)	Montant (\$)
			<input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/> Individuel/Familial <input type="checkbox"/> Groupe <input type="checkbox"/> Téléphone/vidéoconférence		
			<input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/> Individuel/Familial <input type="checkbox"/> Groupe <input type="checkbox"/> Téléphone/vidéoconférence		
			<input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/> Individuel/Familial <input type="checkbox"/> Groupe <input type="checkbox"/> Téléphone/vidéoconférence		
			<input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/> Individuel/Familial <input type="checkbox"/> Groupe <input type="checkbox"/> Téléphone/vidéoconférence		
			<input type="checkbox"/> Évaluation <input type="checkbox"/> Individuel/Familial <input type="checkbox"/> Groupe <input type="checkbox"/> Téléphone/vidéoconférence		
				Sous-Total (\$)	
Pour la plupart des fournisseurs, la taxe ne devrait PAS être facturée. Voir les termes et conditions ci-dessous ▶				Taxe (%)	
				Total (\$)	

Termes et conditions

- Le type de service, le nombre d'heures et les taux doivent correspondre aux renseignements fournis et approuvés sur le formulaire d'autorisation préalable. Les fournisseurs ne seront pas remboursés pour des services qui n'ont pas été autorisés au préalable. Dans certains cas, des taux quotidiens peuvent être utilisés.
- Services aux Autochtones Canada (SAC) se réserve le droit de demander des renseignements et des documents supplémentaires à des fins de clarification et d'effectuer une vérification relativement à un fournisseur à n'importe quel moment, sans autre préavis.
- Conformément aux modalités des programmes applicables, tout montant réclamé qui, de l'avis de SAC, a été payé de façon inappropriée sera réclamé au fournisseur ou soustrait d'autres montants qui lui sont dus.



- L'entente conclue avec le fournisseur sera immédiatement résiliée si SAC détermine que des demandes de remboursement frauduleuses ont été présentées.
- Le fait de soumettre la présente demande de remboursement pour des services offerts au client ou aux clients admissibles par le fournisseur ne fait pas de ce dernier un mandataire ou un sous traitant de SAC, d'une communauté ou d'une organisation. Par conséquent, la taxe (y compris la TPS/TVH et les taxes provinciales) NE sera PAS payée pour les services fournis par les professionnels dont les services sont exonérés en vertu de la législation en vigueur. La plupart des fournisseurs admissibles relèvent de cette catégorie, y compris, mais sans s'y limiter, les psychologues autorisés, les travailleurs sociaux autorisés et les infirmiers psychiatriques autorisés.
- Aucun paiement ne sera accordé pour les rendez-vous manqués d'un client.

Signature du fournisseur

Date (AAAAMMJJ)